

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 17 DÉCEMBRE 1913

G.-E. DION, Administrateur.

## L'Immaculée Conception

Reminiscences de pèlerinage à Lourdes

L'Immaculée Conception ! Que ce nom béni rappelle de doux souvenirs, évoqués des brumes du passé comme les lueurs redemptrices d'un phare à jamais lumineux !

Debout sur le pinnacle de l'église du Rosaire, au pied de la blanche Basilique qui domine la sombre roche de Massabielle, en face de l'immense pelouse où se dresse la radieuse vision de l'Immaculée couronnée par Léon XIII, entouré de l'admirable panorama formé du plus majestueux assemblage de montagnes et de vallées que l'on puisse rêver, je me reposais des fatigues d'un long et pénible voyage à travers la France. C'était le soir, à l'heure du crépuscule, si propice à la méditation des choses sérieuses. Je me perdis dans la contemplation de ce Lourdes si désiré, où mes rêves m'avaient depuis si longtemps transporté, et la réalité dépassait de beaucoup le rêve.

Mais voici que bientôt résonne à mes oreilles ravies une mélodie si douce que mon âme se foud, si forte en même temps que je me sens emporté par elle jusqu'au ciel. Le ciel ! oui, c'est vraiment une mélodie du ciel ! En flots ininterrompus, éclairés de la lueur tremblante des flambeaux, dans le calme majestueux du soir, se déroule la procession, théorie sans fin de bannières, d'étendards multicolores entourés et suivis d'hommes et de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles et d'enfants de tous pays et de toutes langues, portant chacun son flambeau-éclatant, symbole de la foi ardente qui les anime tous. Des fanfares devant la Grotte, les lacets en arrière de la Basilique, les allées qui entourent la pelouse devant l'église du Rosaire, tout est rempli de pèlerins qui chantent les louanges de l'Immaculée. Ave, Maria ! H y a là le groupe des Français, qui chante dans la pure et mélodieuse langue de nos pères, là aussi le groupe espagnol à l'idiome sonore, le groupe italien à la diction si douce, le groupe flamand, le groupe allemand, le groupe anglais, et tant d'autres, même un petit groupe de nègres Sénégalais. Et chaque groupe chante en sa langue un cantique différent sur un air différent ! Ne dirait-on pas que ces chants si dissimilaires devraient en s'unissant produire une horrible cacophonie ? Eh bien ! non, l'ensemble forme une musique céleste, telle que jamais je n'en entendis de plus douce, si touchante que son souvenir seul suffit à m'arracher des larmes.

La procession est finie. Il est onze heures, et depuis quatre heures entières les trente mille pèlerins ont défilé lentement devant l'Immaculée, saluant tour à tour la Vierge du Rosaire de leurs chants d'amour. Des jeunes gens se sont réunis autour de la statue monumentale qui leur sourit du haut de son piédestal de granit. Ils sont là plusieurs centaines venant de toutes les parties de la France et du monde, unis par une même foi, par un même amour. Et pour donner à ce lien indestructible qui les rattache tous, ils émettent d'une voix éclatante le Credo de la Messe Royale de Dumont. Le chant grossit, car de toutes parts, comme pour répondre à un cri de ralliement, des milliers d'hommes sont accourus et se joignent à ce chœur improvisé. Ce cri de foi, irrésistible dans son effort puissant, on sent qu'il atteint jusqu'aux extrémités de la terre, et monte jusqu'au pied du trône de l'Éternel, où la Vierge présente en hommage d'adoration et de confiance à Celui qui ne dédaigne pas la prière du plus humble. Après avoir vu un semblable spectacle, après avoir contemplé pour ainsi dire l'éclat de cette foi que nul doute n'obscurcit, peut-on s'étonner que Dieu se laisse toucher, et que demain, sur le passage de l'Hostie rayonnante, le boiteux marchera droit, le sourd entendra, et le muet chantera avec les autres le Magnificat de la reconnaissance ?

C'est fini ! mais demain, mais chaque jour, mais chaque année, ce sera encore ainsi, car d'autres légions de croyants auront remplacé ces légions, et ainsi s'accomplit le vœu de la douce vision qui disait à Bernadette : "Allez dire aux prêtres que je veux avoir ici une chapelle et qu'il y vienne du monde."

C'est fini ! mais l'impression demeure, et, comme un parfum, embaumera toute une vie. La foi ne peut sombrer quand on en a vu l'expression la plus parfaite qui puisse se voir sur la terre, quand on a vu de ses yeux le miracle y apposer son sceau divin. La barque sera ballottée par les vagues, et la tempête pourra menacer de la briser, mais là-bas, sur la roche noire, brille le phare lumineux de Celle qui a proclamé, comme pour confirmer l'infaillible parole de Pie IX, ce nom divin : "Je suis l'Immaculée Conception !" C'est Elle qui rétablira le calme, c'est Elle qui éclairera et sauvera, car personne n'aura vainement eu confiance en Elle.

## Tribune Libre

Un pont entre Edmundston et St-David, N. B.

La construction d'un pont sur la rivière St-Jean, reliant Edmundston, Nouveau-Brunswick, à Madawaska, Maine, est devenue un besoin urgent.

Il y a une trentaine d'années, le gouvernement canadien, comprenant la nécessité d'un pont à cet endroit, vota la somme nécessaire pour exécuter les travaux préliminaires : sondage, arpente, plans d'ingénieurs, etc. Malheureusement pour nous, le feu détruisit, à Ottawa, tous les documents se rapportant à cette question. Après cette destruction, le gouvernement nous oublia. Depuis cette date, aucun effort ne fut fait pour ramener le projet devant la Chambre des Communes.

On oubliait à Ottawa, mais tous les jours les citoyens du Madawaska constataient le besoin grandissant d'un pont entre les deux rives de la rivière St-Jean, à Edmundston, N. B.

L'augmentation de la population, l'accroissement du commerce, la fréquence des rapports entre les habitants des deux rives ont contribué à rendre le besoin plus pressant et à montrer d'une manière de plus en plus évidente l'inefficacité des moyens de communication actuels.

Au mois de février dernier, une grande assemblée fut tenue à Edmundston pour étudier cette question. Une délégation, composée des messieurs Remie Daigle, Jos Pelletier, Raymond Albert, et Thomas Albert du Maine, à laquelle s'étaient joints messieurs J. Angure Bernier et J. W. Hall, délégués canadiens, se rendit à Augusta et exposa devant le comité des ponts et chaussées de la chambre de l'état du Maine, la nécessité d'avoir des moyens de communication plus adéquats entre St-David et Edmundston. Le 10 mars, la chambre vota une somme de \$300,000 pour défrayer les dépenses d'examen de la localité, du terrain et la préparation des plans nécessaires à l'érection d'un pont. Le rapport des ingénieurs sera soumis à la prochaine session de la législature du Maine, en 1915.

Trois villes à peu près d'égale importance, Van Buren et Fort Kent, du côté Américain, et Edmundston, du côté Canadien, sont situées sur cette partie de la rivière St-Jean, où celle-ci fait la borne entre les deux pays.

Il y a trois ans, la ville de Van Buren, ne pouvant tolérer plus longtemps l'état des moyens de communication avec St-Léonard, obtint de l'état du Maine le montant voulu

pour payer la moitié du coût d'un pont pour relier ces deux endroits. Le gouvernement du Canada vota la subvention pour payer l'autre moitié. Van Buren a son pont et les bénéfices qu'elle en retire sont considérables. Le commerce est un million trente fois ce qu'il était, il y a quatre ans passés.

La ville de Fort Kent, elle aussi, veut améliorer ses moyens de communication avec Clair, N. B. Une appropriation a été votée, à la dernière réunion de la chambre à Augusta, pour la construction d'un pont entre Fort Kent et Clair. Le gouvernement du Canada, depuis longtemps, a compris la nécessité de ces travaux sur la rivière St-Jean et l'appropriation sera probablement assez facile à obtenir du gouvernement canadien.

Si le parlement fédéral vote une subvention pour Clair, nous croyons que les chances d'Edmundston seront sérieusement compromises.

Les Américains travaillent pour les Américains, et il est très probable que, lorsque les deux villes américaines, Van Buren et Fort Kent, auront obtenu des subventions pour leur pont, les chances d'Edmundston pour obtenir une subvention de l'état du Maine pour un pont à Edmundston.

Si nous ne voulons pas nous faire couper l'herbe sous le pied, nous devons nous en tenir à ce que les délégués canadiens disaient devant le comité de la législature du Maine, au mois de février dernier : "Nous consentirons à ce qu'une subvention soit votée du côté canadien pour un pont à Clair, lorsque la construction d'un pont, à Edmundston, sera assurée par un vote de la législature du Maine."

PIERRE EDSTON.

Note de la rédaction.—Nous ne sommes pas responsables des opinions de nos correspondants.

L'article ci-haut touche à un sujet d'actualité, un sujet d'une grande importance pour Edmundston et St-David. Le besoin d'un pont entre ces deux endroits est urgent ; tout le monde s'accorde sur ce point. Et "Le Madawaska" est à la disposition de ceux qui veulent traiter cette question dans nos colonnes. Toutefois, nous différons complètement avec notre correspondant quant aux moyens à prendre pour arriver au but désiré. Notre correspondant, de bonne foi, sans doute, est d'opinion que si le gouvernement fédéral vote une subvention pour un pont à Clair, que les chances d'Edmundston seront sérieusement compromises. Nous croyons le contraire. De tout temps les précédents établis ont fait force de loi. Nous sommes gouvernés par des précédents. Notre système judiciaire en regorge. Même la majorité de nos statuts ne sont

que des précédents refondus. Si un pont est bâti à Clair, après celui de Van Buren, nous croyons que nos chances seront augmentées, au lieu d'être compromises, car, au lieu d'un précédent en notre faveur, nous en aurons deux. De plus, si la législature du Maine a voté la somme de \$15,000.00, le comté d'Arroostook la somme de \$10,000.00 et la ville de Fort Kent \$5,000.00 pour la construction d'un pont entre Fort Kent et Clair ; si les gens de Fort Kent et de Clair ont fait des démarches et des dépenses pour arriver à ce but, serait-il juste et raisonnable de paralyser leurs efforts et leur initiative.

Tandis que nous dormons, nos voisins nous passent sur le dos. Eh bien, tant pis pour nous. Mais ne leur ôtons pas, par esprit de jalousie, la récompense de leur intérêt dans la chose publique.

Il est vrai que l'hiver dernier, nous nous sommes rassemblés pour étudier la question d'un pont entre Edmundston et St-David. Mais déjà nos voisins avaient fait un travail sérieux et notre assemblée n'était que l'écho de celles de Fort Kent et de Clair.

Au lieu de nous tenir toujours à la remorque, tâchons donc d'ouvrir la marche, une bonne fois. Réveillons-nous et mettons-nous résolument à l'œuvre.

La législature du Maine a, deux fois déjà, voté l'argent requis pour la construction d'un pont entre Van Buren et Fort Kent, et le comté d'Arroostook, avant que le gouvernement canadien vote sa part. Si nous avons besoin d'un pont à Edmundston, tâchons de faire voter la subvention nécessaire par notre gouvernement, et alors, nous irons à Augusta avec nos amis de St-David ; nous irons là les mains pleines et nous serons plus forts pour obtenir ce que nous demandons.

Notre correspondant déclare que pour longtemps on nous a oubliés à Ottawa relativement à cette question de ponts. Il aurait pu ajouter que nous avons été oublié par les Américains, ce qui est tout à fait exact. C'est vrai, il n'y a que les Américains qui ont oublié nos intérêts.

Notre correspondant veut nous faire croire que nous sommes oubliés à Ottawa, mais nous sommes représentés à Ottawa par nos députés. Ils ont reçu mandat de nous représenter et de défendre nos intérêts. Notre correspondant veut nous faire croire que nous sommes oubliés à Ottawa, mais nous sommes représentés à Ottawa par nos députés. Ils ont reçu mandat de nous représenter et de défendre nos intérêts.

Nous ne faisons pas de remarques dans le but de conquérir qui que ce soit. Nous voulons insérer nos représentants d'esprit combattif lorsqu'il s'agit des intérêts du Madawaska. Ils ont le devoir de rappeler au peuple ce qu'il veut entendre plus que tout autre chose. C'est le rôle d'un député. Nous ne sommes pas oubliés à Ottawa, mais nous sommes représentés à Ottawa par nos députés. Ils ont reçu mandat de nous représenter et de défendre nos intérêts.

## L'Hygiène et la Tuberculose

Le docteur Brunon, professeur de chirurgie et directeur de l'Ecole de Médecine de Rouen, a écrit sur ce sujet un livre remarquable qui s'adresse particulièrement aux médecins, mais qui pourrait être lu avec grand profit par tous ceux qui travaillent à l'établissement des lois, à la construction des maisons et des écoles, par ceux qui dressent pour les enfants des programmes d'études.

Le savant professeur considère la tuberculose comme une maladie évitable et curable en rappelant qu'elle n'est pas héréditaire dans le sens qu'on attache à ce mot.

Ce qui est héréditaire le plus souvent, ce n'est pas la maladie, c'est seulement la diathèse, c'est-à-dire le trouble général de la nutrition qui aboutit à une de ces maladies formant dans leur ensemble une famille morbide. La diathèse, comme l'a dit Debière, c'est la maladie qui sommeille.

Disons que l'hérédité de la tuberculose n'a rien de fatal ; débarrassons les familles de cette crainte morbide de l'hérédité comme il faut chasser la crainte excessive de la contagion.

Il est une autre hérédité autrement terrible, c'est l'hérédité alcoolique. La tuberculose est une maladie évitable. Les pestes de l'antiquité, les pandémies du moyen âge nous sont inconnues. La fièvre jaune sévissait à Cuba ; Les Américains arrivent, ils appliquent les règlements nécessaires et la maladie disparaît en un an.

Cet exemple est même un des plus beaux que l'on puisse citer pour montrer la supériorité de la méthode des Anglo-Saxons sur le laisser aller des races latines ou slaves.

Chaque année verra augmenter le nombre de maladies curables et le médecin deviendra, selon l'expression du professeur Landouzy, un empêcheur au lieu d'être un guérisseur.

Les Anglais, les premiers, ont compris que la tuberculose était une maladie évitable. Bien avant la désinfection expérimentale de la contagion et la découverte de bacille, les Anglais avaient montré qu'on peut l'éviter, grâce à des mesures d'hygiène spéciale s'appliquant aux individus et à une éducation spéciale s'adressant à toute une nation.

D'un nombre considérable de faits, il résulte que deux causes principales favorisent l'évolution de la tuberculose.

- 1. L'insuffisance de l'aération.
- 2. L'alcoolisme.

À l'insuffisance de l'aération se rattache l'étude des conditions de travail et des conditions de logement.

De tous côtés, les cliniciens et chimistes ont eu beau signaler le péril de l'air confiné, la routine continue bien encore à craindre comme la cause de mille maux le grand air et le refroidissement.

Suite à la 4ème page